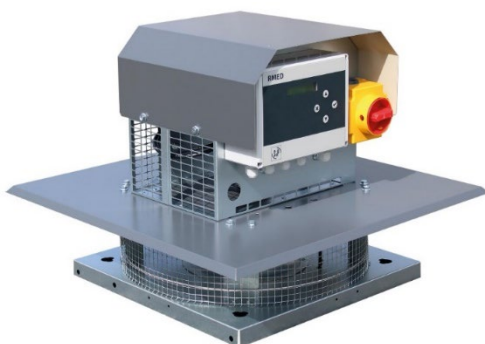


TOURELLE REVOLUT TBP PLUS

Tourelle d'extraction classée 400°C 1/2h C4



ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DE MVN

Créateur et concepteurs de procédés de ventilation mécanique basse pression, MVN a mis en œuvre plusieurs attributs pour parfaire à la sécurité au sein des immeubles collectifs et ainsi permettre aux différents organismes propriétaires d'apporter une solution de sécurité et de confort à ses locataires.

Notre engagement à un système de Politique Qualité Sécurité Environnement a été mis en place dans un souci permanent d'améliorer nos différents services et identifier les impacts environnementaux de nos produits.

Au travers de cet engagement, notre volonté est :

- Prévention de la pollution et poursuite de l'amélioration continue.
- Être conformes aux exigences légales applicables et à celles auxquelles MVN a souscrites, relatives à ses aspects environnementaux.

Pour mettre en œuvre cette volonté, nous avons choisi de mener cette politique QSE conformément au référentiel ISO 14001.

VERIFICATION

| | |
|---|---|
| N° enregistrement : MVNP-00008-V01.01-FR | Règles de rédaction : « PCR-ed4-FR-2021_09_06 » complété par le « PSR-0008-ed3.0-FR-2023-10-19 » |
| N° d'habilitation du vérificateur : VH52 | Information et référentiel : www.pep-ecopassport.org |
| Date d'édition : 07-2025 | Durée de validité : 5 ans |
| Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025 :2010 | |
| Interne <input type="checkbox"/> Externe <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Julie ORGELET (DDemain) | |
| Les PEP sont conformes à la norme XP C08-100-1 :2016 ou EN 50693 :2019 | |
| Les éléments du PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme | |
| Document conforme à la norme ISO 14025 :2010 « Marquages et déclarations environnementaux. Déclarations environnementales de type III » | |



DESCRIPTION

| | |
|-------------------------------|---|
| Modèle : | TOURELLE REVOLUT TBP PLUS 1300 PM |
| Référence : | F5700020 |
| Famille 1 : | Equipements actifs |
| Equipement : | Tourelle d'extraction |
| Unité fonctionnelle | Assurer un transfert d'air d'1 m ³ /h en vue de la ventilation d'un bâtiment pendant une durée de vie type de 17 ans |
| Filtre | sans |
| Débit nominal | 507 m ³ /h |
| Puissance électrique absorbée | 23W |

GAMME COUVERTE PAR LE PEP

TOURELLE REVOLUT TBP PLUS : Tourelle d'extraction classée C4:

1 taille : 1300

2 versions

- Pression constante PR
- Pression montante PM

MATERIAUX CONSTITUTIFS

Masse totale du produit emballage inclus : 14.52 kg

Masse totale du produit hors emballage : 13.35 kg

| Plastiques | | Métaux | | Autres | |
|-------------------------|-------------|---------------------|--------------|---------------------|--------------|
| Polycarbonate | 3,1% | Acier | 79,0% | Carton | 8,1% |
| ABS | 1,1% | Aluminium | 2,8% | Carte électronique | 2,3% |
| Polyamide 66 | 0,9% | Cuivre | 1,4% | Papier | 0,3% |
| Polyéthylène | 0,4% | | | | |
| EPDM | 0,3% | | | | |
| Polyuréthane | 0,2% | | | | |
| PVC | 0,2% | | | | |
| Polyester | 0,1% | | | | |
| | | | | | |
| Total Plastiques | 6,2% | Total Métaux | 83,1% | Total Autres | 10,7% |

Les autres matières présentes dans le produit représentent un taux <0,1%

FABRICATION

Le produit est fabriqué dans un site de fabrication situé à Soudan (79) en France. Ce site est certifié selon le référentiel environnemental ISO 14001 depuis 1998.

MVN est certifié selon le référentiel environnemental ISO 14001 depuis 2014. Les processus de fabrication ont été pris en compte à partir de mesure sur site de la puissance absorbée des différents équipements de production.

Le modèle énergétique utilisé est celui de la production en France :

- **Electricity mix; Production mix; low voltage; 2022; France, FR (v03.00.000)**

Les transports amont des matériaux et des composants depuis les sites des fournisseurs jusqu'à l'usine VIM ont été pris en compte, ainsi que le traitement en fin de vie des emballages.

DISTRIBUTION

Scénario de transport

En moyenne, ce produit parcourt 540 km par transport routier pour parvenir de notre site de fabrication jusqu'au lieu d'installation.

INSTALLATION

Cette phase prend en compte l'élimination de l'emballage du produit.

L'impact environnemental des moyens de manutention permettant l'installation du produit n'ont pas été pris en compte (impact négligeable).

Le modèle énergétique utilisé est celui de la production en France :

- **Electricity mix; Production mix; low voltage; 2022; France, FR (v03.00.000)**

UTILISATION

Scénario d'utilisation

Le procédé de ventilation mécanique basse pression mis en œuvre fonctionne à de faible pression:

- ✓ • Logement collectif en configuration autoréglable : 100Pa maxi.
- ✓ • Logement collectif en configuration hygroréglable : 50Pa maxi.
- ✓ • Tertiaire : 100Pa maxi.

Ces valeurs ont été retenues pour les calculs de consommation de la phase utilisation.

- Type de bâtiment : **Bâtiment collectif utilisation en hygroréglable**
- Perte de charge : **50 Pa**
- Débit moyen : **507 m³/h**
- Pabs moyenne à Qmoyen : **23 W**
- Temps de fonctionnement moyen annuel : **t = 8760 heures**
- Durée de vie de référence : **DVR = 17 ans**

Pour une durée d'utilisation de 17 ans (DVT), le produit consomme **3425 kWh** soit 6,76 kWh/(m³/h) (Unité fonctionnelle = assurer un transfert d'air d'1 m³/h)

Le modèle énergétique utilisé est celui de la production en France :

- **Electricity mix; Production mix; low voltage; 2022; France, FR (v03.00.000)**

Maintenance-Entretien

La nature et la fréquence de l'intervention sur la durée de vie typique du produit sont :

| Equipement de maintenance | Nombre d'intervention sur la DVR | Fréquence de remplacement |
|---------------------------|----------------------------------|--|
| Motoventilateur | 1 | 1 moteur, remplacement 1 fois sur la DVT |

Par convention sectorielle, la phase de transport est prise en compte en considérant une hypothèse de transport de 100 km aller-retour en camionnette.

FIN DE VIE

VIM répond aux obligations des DEEE ménagers et professionnels par son adhésion aux éco-organismes Eco-systèmes (www.eco-systemes.fr) et Ecologic. (www.ecologic-france.com)

Cette phase prend en compte le transport des déchets et leur élimination.

La distance moyenne considérée est celle fournie par l'éco-organisme ECOLOGIC pour la collecte des DEEE professionnels, qui est estimée à 100 km en camion.

Le modèle énergétique utilisé pour cette étape est celui de la production en France :

- ✓ **Electricity mix; Production mix; low voltage; 2022; France, FR (v03.00.000)**

MODULE D

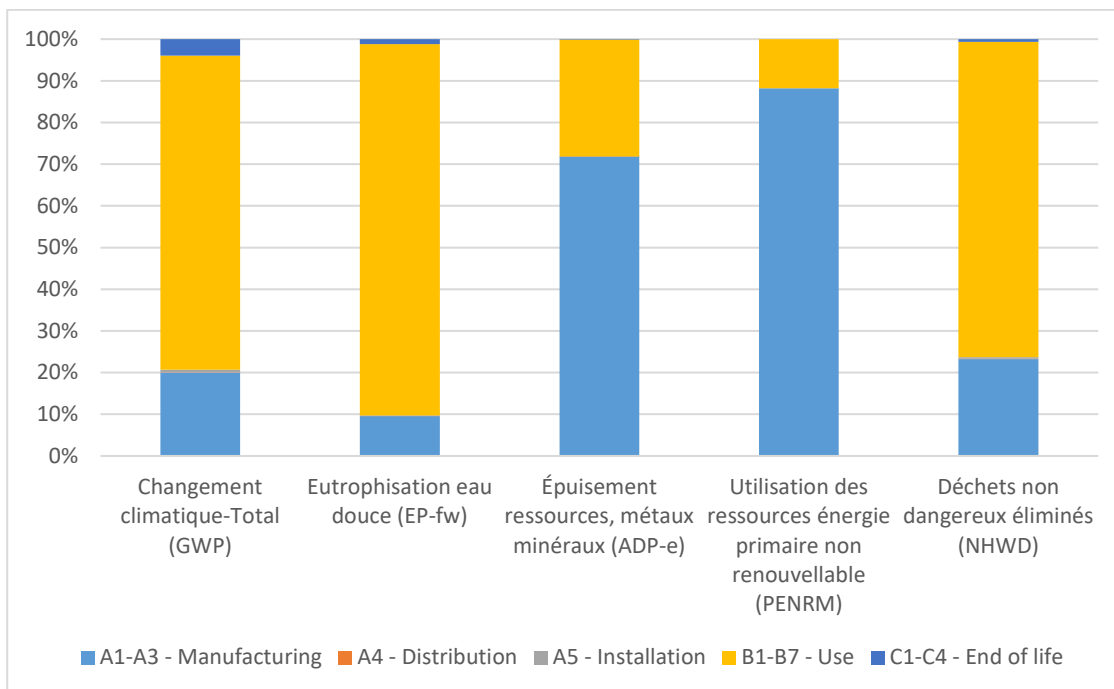
Cette étape décrit les bénéfices et charges du produit au-delà des frontières du système. Il s'agit ainsi de prendre en compte les impacts évités grâce au recyclage de la matière et à la valorisation énergétique. Le potentiel est quantifié par les impacts liés à la production de ces matières secondaires par le procédé de recyclage auxquels sont soustraits les impacts liés à la production de matière première primaires qui sont évités

EVALUATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

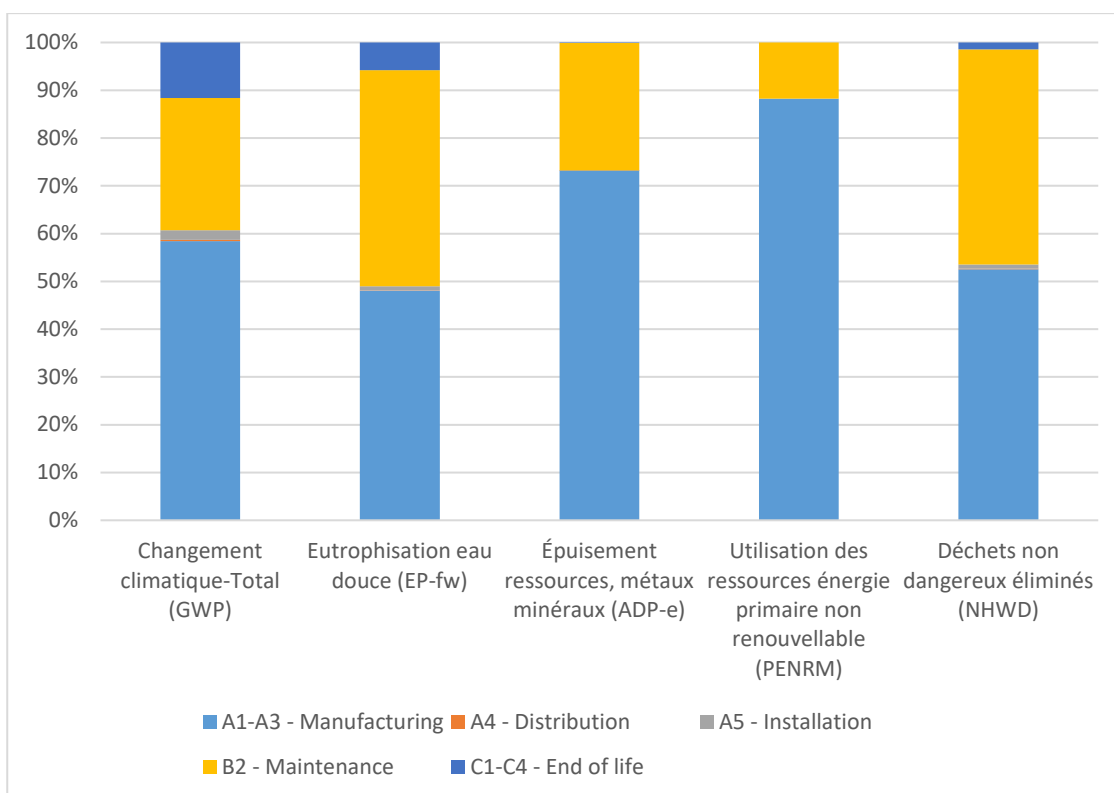
L'Analyse du Cycle de Vie sur laquelle repose ce Profil Environnemental Produit (PEP) se fait en respect des critères du PCR-ed4-FR-2021_09_14 du Programme PEP ecopassport®.

Les résultats ont été obtenus à l'aide du logiciel EIME 6.3 et de la base de données « CODDE-2025-04 »

REPARTITION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX



La phase UTILISATION est la phase la plus impactante (GWP/EP-fw)/NHWD) puis la phase FIN DE VIE (ADP-e/PENRM).



En ne prenant pas en compte la phase CONSOMMATION, les phases FABRICATION et MAINTENANCE deviennent prépondérantes.

REGLES EXTRAPOLATION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Débits d'air moyens considérés en m3/h

| | |
|-------------------------|-------------|
| Taille | 1300 |
| Collectif autoréglable | 743 |
| Collectif hygroréglable | 507 |
| Tertiaire | 1253 |

Phase de fabrication et de distribution

| | |
|--------------------|-------------|
| Taille | 1300 |
| Produit déclaré | 1 |
| UF Collectif auto | 0,68 |
| UF Collectif hygro | 1 |
| UF Tertiaire | 0,40 |

Phase installation

| | |
|--------------------|-------------|
| Taille | 1300 |
| Produit déclaré | 1 |
| UF Collectif auto | 0,68 |
| UF Collectif hygro | 1 |
| UF Tertiaire | 0,40 |

Phase utilisation

Coefficients d'extrapolation en phase utilisation à l'échelle de l'UF

| | |
|-------------------------|-------------|
| Taille | 1300 |
| Collectif autoréglable | 1,45 |
| Collectif hygroréglable | 1 |
| Tertiaire | 0,59 |

Coefficients d'extrapolation à l'échelle du produit déclaré :

| | |
|-------------------------|-------------|
| Taille | 1300 |
| Collectif autoréglable | 2,12 |
| Collectif hygroréglable | 1 |
| Tertiaire | 1,46 |

Phase maintenance

| | |
|--------------------|-------------|
| Taille | 1300 |
| Produit déclaré | 1 |
| UF Collectif auto | 0,68 |
| UF Collectif hygro | 1 |
| UF Tertiaire | 0,40 |

Phase Fin de Vie

| | |
|--------------------|-------------|
| Taille | 1300 |
| Produit déclaré | 1 |
| UF Collectif auto | 0,68 |
| UF Collectif hygro | 1 |
| UF Tertiaire | 0,40 |

Un tableur est disponible

GLOSSAIRE

Approche cycle de vie

Méthodologie de prise en compte de toutes les étapes de la vie d'un produit (fabrication, installation, utilisation et fin de vie) afin de déterminer les conséquences sur l'environnement

Aspect environnemental

Elément des activités, produits ou services d'un organisme, susceptible d'interactions avec l'environnement. [ISO 14050]

Durée de vie de référence (DVR)

Durée de vie théorique du produit retenue pour l'unité fonctionnelle

Note : La durée de vie typique est une durée théorique retenue pour les besoins des calculs. Elle ne peut en aucun cas être assimilée à la durée de vie minimale, moyenne ou réelle des produits.

Famille environnementale homogène

Groupe de produits correspondant à la même unité fonctionnelle (fonction d'usage identique, norme produit, technologie identique (type de matériaux et processus de fabrication) dont les impacts environnementaux sont identiques au produit de référence ou extrapolables en appliquant éventuellement une règle de calcul définie.

Impact environnemental

Toute modification de l'environnement, négative ou bénéfique, résultant totalement ou partiellement des activités, produits ou services d'un organisme. [ISO 14050]

PCR (Product Category Rules)

Ensemble de règles, d'exigences et de lignes directrices spécifiques prévues pour le développement de déclarations environnementales de Type III pour une ou plusieurs catégories de produits [ISO 14025]

PEP (Profil Environnemental Produit)

Déclaration indiquant les aspects environnementaux d'un produit établie conformément au programme PEP ecopassport® selon les normes ISO 14025, ISO 14040 et ISO 14044

Produit de référence

Produit ou système de produits modélisé dans l'ACV et représentatif d'une famille environnementale homogène.

PSR (Product Specific Rules)

Ensemble de règles, d'exigences et de lignes directrices spécifiques prévues pour le développement de déclarations environnementales de Type III pour une catégorie de produits

Unité fonctionnelle

Performance quantifiée d'un système de produits destinée à être utilisée comme unité de référence dans une analyse du cycle de vie. [ISO 14040]